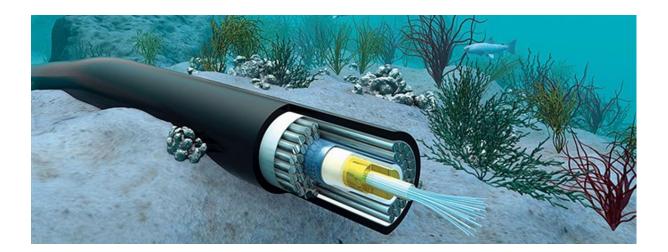
Dossier de presse

Nouméa, le 30/10/2018

Sécurisation internationale et domestique : Un second câble sous-marin pour sécuriser Gondwana-1

Le conseil d'administration de l'OPT-NC, réuni le lundi 29 octobre 2018 à la direction générale, sous la présidence de Monsieur Gaël YANNO, a étudié plusieurs délibérations, dont la sécurisation de la Nouvelle-Calédonie par câbles sous-marins international et domestiques. Point sur la procédure de dialogue compétitif.



Contexte

L'OPT-NC s'est engagé dans le plan « Fibre optique pour tous » à délivrer, garantir et sécuriser l'accessibilité du très haut débit pour tous à travers les programmes suivants :

- le programme très haut débit mobile qui prévoie la densification de la couverture mobile et le déploiement de la 4G sur l'ensemble du territoire;
- le programme très haut débit fixe qui consiste à migrer progressivement l'ensemble des clients du réseau fixe du cuivre vers la fibre optique;
- le programme de densification et de sécurisation du réseau de transport par boucles optiques (dorsales maritimes et terrestres) vise à améliorer la qualité de service en termes de disponibilité et de niveau de performance de nos services fixe et mobile sur l'ensemble du territoire, dont les îles;

	AMBITION	RÉSULTATS ACTUELS
LE TRÈS HAUT DÉBIT MOBILE	Proposer un service et une couverture mobile à l'ensemble des Calédoniens sur toutes les zones d'activité	374 relais mobiles déployés dont 71% (262) équipés en 4G 2018 : 8 nouveaux sites, 46 sites équipés en 4G
LE TRES HAUT DEBIT FIXE LA FIBRE	Raccordertous les foyers en fibre optique Apporter le même niveau de service pourtous	20 996 raccordables 9 178 raccordés
CÂBLES SOUS- MARINS	Doubler la connexion internationale Créer une boucle optique locale maritimes	Procédure de dialogue compétitif lancé le 4 janvier 2017, remise des offres finales le 2 février 2018
SÉCURISER LE RESEAU TERRESTRE	Déployer 700 km d'artères optiques de transport terrestres	400km déployés Voh/Koumac, Hienghène/Poindimié, Bourail/Poindimié, Ouvéa, Lifou
CONVERGENCE	Vue 360° du client télécom Gestion de la relation client numérique globale	Mise en service du THD Fixe (aout 2018)

• le programme de sécurisation de la Nouvelle-Calédonie par un second câble international permettant de multiplier nos connexions optiques vers l'extérieur et donc de les sécuriser.

Plus qu'un ensemble de programmes complexes d'aménagement du territoire, le plan « Fibre optique pour tous », d'une part, dynamise le développement de l'économie numérique de la Nouvelle-Calédonie et, d'autre part, lutte contre la fracture numérique. Ainsi, il assure une réponse à l'ensemble des besoins numériques des Calédoniens pour les 20 prochaines années, en favorisant le développement de nouveaux usages.



Se substituant aux liaisons satellitaires, le câble GONDWANA-1 a permis, dès 2008, le passage vers le haut débit en favorisant l'essor du numérique en Nouvelle-Calédonie avec notamment la montée en débit des connexions ADSL ou encore le lancement de la 3G dès 2011, l'arrivée de la 4G en 2015 et la commercialisation des premiers accès très haut débit fixe (fibre) début 2016.



GONDWANA-1

1er câble sous-marin international entre Nouméa et Sydney

- 2152 km entre Nouméa et Sydney
- Capacité initiale de 20Gb/s, étendue à 240 Gb/s (fin 2015)
- Une paire de fibre

Le projet a couvert également la réalisation du câble domestique PICOT-1 qui permet de raccorder Ouvéa et Lifou à la Grande Terre depuis Poindimié.



PICOT- 1

1er câble domestique entre la Grande Terre et 2 des lles Loyautés

- 233 km de câble entre Poindimié Ouvéa et Chépénéhé
- Non alimenté
- 3 paires de fibre

La croissance actuelle et future des usages réalisés au travers du câble sous-marin est telle que tout incident critique sur GONDWANA-1 aurait des répercussions majeures en Nouvelle-Calédonie avec de lourdes perturbations.

En moins de 10 ans, le trafic a été multiplié par 100 (de 0,25 Gb à aujourd'hui plus de 30 Gb/s).

Tout incident critique sur GONDWANA-1 aurait des répercussions fortes en Nouvelle Calédonie sur :



La réparation d'un câble sous-marin en pleine mer reste une opération particulièrement complexe et longue qui nécessite :



Après analyses, l'unique solution pérenne retenue pour secourir GONDWANA-1 est la mise en place d'un second câble sous-marin international. Dès lors, plusieurs scénarii concernant le choix de la destination de raccordement ont été pré-identifiés et présentés au conseil d'administration de l'OPT-NC.



Procédure de dialogue compétitif

Après plusieurs étapes de présélection du tracé, lesquelles ont été validées entre 2015 et 2016, le conseil d'administration a retenu sur proposition de la direction générale de l'OPT-NC:

- deux possibilités en choix final, soit se connecter à Fidji par un câble dédié de l'OPT-NC, soit se raccorder sur un des projets de trans-pacifique Sud;
- de mettre ces choix en concurrence au travers d'un dialogue compétitif.

Ces deux modèles alternatifs en matière de sécurisation internationale présentent chacun leur propre modèle économique, voire géostratégique, dont les attendus ne peuvent être intégrés dans les critères de sélection du dialogue compétitif, régi par le code des marchés publics, car indépendants des offres techniques et financières pouvant être formulées par les candidats :

- une solution de raccordement sur un transpacifique ouvre la possibilité de location d'infrastructures dans notre station d'atterrage de Nouméa pour des câbles qui viendraient se raccorder en Nouvelle-Calédonie, ainsi que de la possibilité de sous-location des capacités de transport international qui seraient souscrites sur le transpacifique ;
- une solution de raccordement sur Fidji ouvre ces deux possibilités (avec la sous-location des capacités souscrites au départ de Fidji), ainsi que celle de commercialiser des capacités de transport entre Fidji et Sydney sur la base des deux câbles, propriétés de l'OPT-NC, et ce potentiellement à des tiers hors Nouvelle-Calédonie.

Le projet et son dialogue compétitif intègrent également la réalisation d'un câble domestique entre Nouméa et Lifou permettant de desservir le Mont Dore, Yaté, l'île des Pins et Maré. Ce système permettra, d'une part, de réduire la fracture numérique et, d'autre part, d'améliorer la résilience du réseau domestique terrestre calédonien.

Le conseil d'administration a confirmé ces choix en séance du 27 décembre 2016 et autorisé le lancement d'un dialogue compétitif, engagé dès décembre 2016. Plusieurs phases de dialogue ont été menées depuis.



Deux candidats ont participé au dialogue compétitif :

- ALCATEL-LUCENT SUBMARINE NETWORKS (ASN) proposant un câble vers Fidji Fondé en 1850, avec plus de 590.000 km de câbles sous-marins installés à travers le monde, ASN est un acteur important du secteur des câbles sous-marins, qui fabrique et déploie ses propres équipements sous-marins dont la fiabilité est reconnue par l'ensemble des acteurs du marché. Depuis 2016, ASN est une filiale de NOKIA.
- HAWAIKI SUBMARINE CABLE (HSC) proposant le raccordement au câble transpacifique HAWAIKI

Porté par HSC, la construction du câble HAWAIKI, système de câbles sous-marins Trans-Tasman et Trans-Pacifique, a débuté en avril 2016. Sa mise en service a été réalisée en juillet 2018.



Autorisée dans le cadre du code des marchés publics, cette procédure de « dialogue compétitif * » vise à permettre à l'OPT-NC de retenir la solution la mieux adaptée à ses besoins :



BESOIN FONCTIONNEL INITIAL

- Assurer la sécurisation des liaisons locales par <u>des câbles sous-marins domestiques</u> afin d'assurer une meilleure résilience de son réseau de transport local et <u>assurer la sécurisation des</u> <u>liaisons internationales par un second câble sous-marin international</u>, afin de permettre l'acheminement et l'interconnexion des communications électroniques internationales vers un nœud de transit de la zone Pacifique, offrant une alternative au câble Gondwana-1.
- En fonction de la solution retenue pour la satisfaction de ce besoin, le futur Titulaire pourrait être amené à fournir des capacités de transport international.

PROIFT INTERNATIONAL

- Modèle 1 Câble Nouméa/Suva : déploiement d'un câble sous-marin permettant le raccordement de la station de Nouville à Nouméa à la station d'atterrage de Suva à Fidji.
- Modèle 2 Transpacifique : déploiement d'un câble sous-marin permettant le raccordement de la station de Nouville à Nouméa à un système transpacifique.

PROJETS DOMESTIQUES

- **Projet « PICOT-2 »:** déploiement d'un câble Lifou / Maré / lles des Pins / Yaté / Mont-Dore / Nouméa (prolongement du câble existant « PICOT-1 »).
- **Projet** « **NOUMEA** » : déploiement d'un câble entre la baie des citrons et la presqu'île de Nouville, lieu qui héberge des sites sensibles (datacenter, université, clinique...).

*Dialogue compétitif: procédure de passation des marchés publics, destinée à la réalisation de projets complexes, réservée aux hypothèses où la personne publique ne peut définir seule et à l'avance les moyens techniques ou le montage juridique ou financier répondant à ses besoins. Le dialogue compétitif, qui repose sur un programme fonctionnel et non un cahier des charges, s'ouvre par un dialogue avec chacune des entreprises présélectionnées après une mise en concurrence, en vue de retenir celles dont les propositions paraissent le mieux adaptées à la réalisation du projet.

Offres et perspectives

Au regard des dernières analyses opérées en commission d'appel d'offres (CAO) du 1^{er} octobre 2018 et des propositions des candidats, les deux offres sont de très haut niveau et extrêmement comparables, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement et les délais de mise en œuvre.

Conformément au cahier des charges final, les candidats ont proposé une capacité de transport de 200 Gb/s répartie entre les États-Unis (100 Gb/s) et l'Australie (100 Gb/s) pour une durée de 15 ans, répondant à l'évolution des besoins sur le long terme.

Ces capacités ne seraient activées qu'à la mise en service du câble, soit entre 15 à 18 mois après la notification du marché. Leur coût représente environ 30 % du coût global de l'investissement et constitue un élément substantiel de ce dernier.

Depuis le lancement de la procédure de dialogue compétitif en décembre 2016, les conditions de concurrence en matière de location de capacités de câbles sous-marins dans le Pacifique Sud ont été profondément modifiées et vont encore connaître des évolutions importantes au cours des prochaines années, comme le prévoient unanimement les experts dans le domaine.



Il apparaît en effet que de nombreux projets de pose de câbles sous-marins ont vu le jour ou se sont réalisés dans le Pacifique entre 2016 et 2018, comme notamment :

- la mise en service du câble Tui-Samoa (Samoa / Wallis / Futuna / Fidji) en mars 2018;
- la mise en service du câble HAWAIKI avec des unités de branchement au large de la Nouvelle-Calédonie, Fidji et un raccordement des American Samoa en juillet 2018;
- le déploiement du câble Japan Guam Australia (JGA-S et JGA-N) qui reliera l'Australie au Japon via Guam et dont la mise en service est attendue pour fin 2019 ;
- le déploiement du câble Manatua devant relier Samoa, les iles Cook et la Polynésie Française dont la mise en service est attendue pour fin 2019 ;
- le déploiement du câble Coral Sea Cable System (CSCS) reliant l'Australie, la Papouasie et les îles Salomon est prévu pour fin 2019 ;
- l'annonce d'un câble Interchange Cable Network 2 (ICN2) reliant les îles Salomon et le Vanuatu ;
- l'annonce d'un câble Southern Cross Next (SX Next) dont la livraison est prévue en 2020.

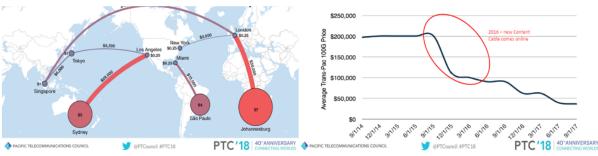
Ces projets sont de nature à stimuler la concurrence dans les services de capacités internationales avec un effet avéré notamment sur les prix desdites capacités au départ de Fidji.

L'augmentation très importante des capacités de transport internationales dans le Pacifique Sud devrait engendrer, à court et moyen termes, une baisse significative du coût des capacités sur ce segment et sur la connectivité vers l'Australie, les États-Unis et le Japon.

La tendance à la baisse du coût des capacités a été confirmée par le cabinet spécialiste Telegeography qui a présenté, lors des conférences du Pacific Telecom Council (PTC) à Hawaii en janvier 2018, une série d'analyse de diminution des coûts portant notamment sur les câbles transpacifiques. Ce phénomène est similaire à celui observé sur les câbles transatlantiques.

Évolution du coût des capacités internationales

ANNEE	PRIX MOYEN sur 15 ans 100G	PRIX MOYEN au Gb/s en USD
2014	36.000.000 USD	360.000 USD
2015	27.000.000 USD	270.000 USD
2016	18.000.000 USD	180.000 USD
2017	9 000 000 USD	90 000 USD







Les tarifs de ces capacités connaissent déjà un bouleversement et il serait antiéconomique pour l'OPT-NC de s'engager aujourd'hui dans des contrats de location de capacité sur une durée de 15 ans, compte tenu des baisses importantes de prix à venir.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le conseil d'administration déclare « sans suite » la procédure de dialogue compétitif, pour des motifs d'intérêt général.

L'appel d'offres portant sur la sécurisation de la Nouvelle-Calédonie par câbles sous-marins international et domestique sera lancé en 2019, en intégrant les recommandations issues de l'étude sectorielle des télécommunications menée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Contact presse:
Camille DUMARTY

Chargée de communication externe Tél. 26 82 38 / 82 77 67 camille.dumarty@opt.nc

